

## UN ENVIRONNEMENT RESPECTÉ

L'utilisation du bois pour l'unité Alzheimer, de la pierre de Jaumont et de la chaux pour la rénovation du bâtiment principal, de la géothermie et de la pompe à chaleur pour l'alimentation thermique, démontrent du souci de respecter et d'intégrer le projet architectural dans l'environnement direct de la Maison de Clervant.

## NOS PARTENAIRES

La rénovation-extension de la Maison de Clervant a pu être réalisée grâce au soutien financier des organismes suivants :



Avec le soutien de la



Et des caisses de retraite et prévoyance ARRCO AGIRC.

## ACCES

En venant de Metz (environ 15 min) par l'autoroute A4 sortie Boulay, direction Courcelles Chaussy

Ou en venant de Metz (environ 15 min) par la N3, direction Saint Avold

A Courcelles-Chaussy, l'établissement est fléché « Maison de Clervant »



# La Maison de CLERVANT



Établissement d'Hébergement  
pour Personnes Âgées  
Dépendantes

À Courcelles-Chaussy

L'Association Fondation Bompard, c'est aussi :

- La Résidence Hygie à Cuvry (57420) Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes pour malades Alzheimer, de 47 places Tél. 03 87 38 11 30
- Une équipe spécialisée Alzheimer à domicile Tél. 03 87 38 93 87
- Des établissements d'accueil pour adultes handicapés (MAS, FAM, FAS, FAMPHV) à Novéant-sur-Moselle, Plappeville et Diarville (54) - Tél. 03 87 69 99 70
- Un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de la personne dépendante, intervenant sur Metz et environs Tél. 03 87 52 64 80
- Un Service de Soins Infirmiers A Domicile, intervenant sur les cantons de Pange, Vigy, VERNY et Delme (sauf Marly) Tél. 03 87 64 10 14
- Un service de conseils et préconisations en aménagement du domicile et aides techniques – SMHD, en lien avec la MDPH - Tél. 03 87 52 80 10

## Association Fondation Bompard

Siège social

25 rue du Château

57680 Novéant-sur-Moselle

Tél. 03 87 69 99 70

Fax : 03 87 69 99 72

contact@fondation-bompard.asso.fr

www.fondation-bompard.asso.fr

## La Maison de Clervant

1, rue Roger Mazauric

57530 Courcelles-Chaussy

Tél. 03 87 64 20 20

Fax : 03 87 64 17 63

ehpad-clervant@fondation-bompard.asso.fr

Continuer à vivre sa vie,  
malgré l'âge et la dépendance,  
dans un environnement adapté  
en restant proches des siens

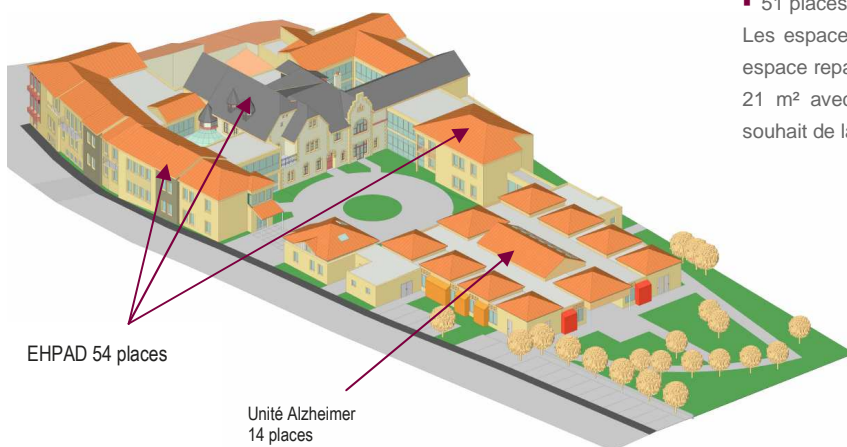
Actuellement, 17 places

**68 places d'ici 2012**  
sur 2 modes d'accueil

• **65 PLACES D'ACCUEIL PERMANENT,**  
DONT 14 PLACES POUR MALADES ALZHEIMER

• **3 PLACES D'ACCUEIL DE JOUR,**  
DONT 2 PLACES POUR MALADES ALZHEIMER

- Accueil de 10h à 17h
- Prise en charge adaptée et prestations similaires à l'accueil permanent.



## UN PROJET DE VIE POUR CHACUN

Pour chaque résidant, un projet de vie personnalisé est élaboré, en association avec la famille et régulièrement actualisé. Il présente les soins, les activités et l'ensemble de l'accompagnement qui est mis en œuvre avec le résidant pour qu'il se sente « chez lui ». Une grande place est faite à la famille qui peut, si elle le souhaite, participer aux activités proposées. Une équipe pluri-professionnelle formée assure aux personnes accueillies des soins adaptés et personnalisés. L'aide au maintien de l'autonomie et des capacités à communiquer est une priorité, et sera renforcée dès 2012 par l'intervention d'un ergothérapeute et d'un psychologue.

## UN LIEU DE VIE ACCUEILLANT

La Maison de Clervant est en révoation-extension et offrira en 2012, 68 places d'accueil dans deux bâtiments neufs et adaptés.

- Une unité distincte pour malades Alzheimer de 14 places
- 51 places au sein de 4 unités situées dans le bâtiment principal.

Les espaces de vie sont spacieux et lumineux, avec pour chaque unité un espace repas, un salon et de larges espaces de circulation. Les chambres de 21 m<sup>2</sup> avec salle d'eau individuelle peuvent être personnalisées selon le souhait de la personne accueillie ou de sa famille.

## UNE UNITÉ DEDIEE AUX MALADES ALZHEIMER

Un bâtiment distinct de plain-pied abrite l'unité Alzheimer de 14 places. Basée sur le modèle Cantou, elle comporte un espace de vie central avec coin repas et salons, autour duquel s'articulent les chambres. La circulation des personnes est ainsi facilitée et sécurisée. Une grande terrasse couverte et un jardin clos permettent de profiter d'un environnement calme et verdoyant.



## ADMISSION : COMMENT PROCÉDER ?

Pour toute admission permanente, de jour ou temporaire, contactez la Maison de Clervant par courrier ou au 03.87.64.20.20

Un dossier à compléter comportant une partie administrative, un certificat médical et un questionnaire relatif à l'autonomie est transmis à la famille. Les informations ainsi renseignées sont étudiées par l'adjoint de direction et le médecin coordonnateur, qui proposent une rencontre si l'admission est envisageable. Si l'établissement est complet, la demande d'admission est placée en liste d'attente.



## TARIFICATION DES PRESTATIONS

L'hébergement et les prestations hôtelières seront facturées mensuellement au résidant ou à son représentant. Le montant à payer se base sur un prix de journée pour l'hébergement auquel s'ajoute un ticket modérateur (ou reste à charge) au titre de la dépendance.

Les soins ne sont pas facturés, une dotation pour leur prise en charge étant directement versée à l'établissement par la Sécurité Sociale.

Les tarifs journaliers pour l'hébergement et la dépendance sont fixés par le Président du Conseil Général. Le résidant peut éventuellement bénéficier de l'Allocation Personnalisée au Logement et de l'aide sociale.



**Pour plus d'information sur ces points, renseignez-vous à l'accueil – Tél. 03 87 64 20 20**